qui lui disait : « Monsieur vous êtes touché. » Je le suis, en effet, mais vous avez tenu mon épée, et, dans un duel, cela s'appelle un demi assassinat. »

» Les adversaires étaient si rapprochés et l'engagement si vif, qu'il n'a pas été possible aux témoins de voir si l'épée de M. Chapuis avait été ou tenue ou simplement écarté.

Il a été constaté après le combat par M. le docteur Poirieu, qui a délivré certificat, que M. Dekeirel était atteint à l'index de la main gauche au niveau de l'articulation, métacarpo-phalangienne, et du côté extérieur, d'une blessure transversale d'un centimètre environ de longueur et paraissant provenir d'une arme tranchante.

» Dunkerque, le 19 février 1885.

» Pour M. Dekeirel : » Pour M. Chapuis :
» BATTE. » JUILLONNET.
» HEYSE. » BAUDOIN.

Déposition des témoins

M. le Président procède à l'audition des témoins, au nombre de 34.

1er *témoin*. — M. Grasset, lieutenant-colonel du 110e de ligne.

J'ai vu le lieutenant Chapuis à l'hôpital. Le malheureux était mortellement blessé. Il n'avait été qu'un mois sous mes ordres; mais, malgré sa mise en non activité antérieur, je le considérais comme une excellente acquisition pour mon régiment.

2e *témoin*. M. Louis Bourgeois, 23 ans, sous-lieutenant au 110e de ligne. — Il a rencontré M. Dekeirel au *Café des Nations*. Il a entendu ce dernier dire : « On fait courir le bruit que je me suis mal conduit sur le terrain; mais, comme ma conduite a été correcte, j'attends les explications de la *corporation*. » — M. Bourgeois a cru que par le mot « corporation », M. Dekeirel visait l'armée; mais après s'être expliqué avec lui, il a reconnu qu'il ne s'agissait que d'une parole en l'air.

3e *témoin*. — M. Auguste Pesch, 33 ans, sous-intendant militaire. — Le lieutenant Chapuis m'a annoncé qu'il devait se battre en duel le lendemain. Il m'a indiqué la cause de la querelle. Il avait tenu quelques propos à une jeune femme qui était en compagnie de frères Dekeirel. Il avait notamment dit à cette chanteuse qu'elle avait des mains au-dessous de la moyenne.

NORD

Cour d'assises du Nord. — Me Robinet de Cléry, l'éminent avocat du barreau de Paris, ancien avocat-général à la cour de cassation, et précédemment procureur à Lille, a été choisi, comme défenseur, par M. Fernand Paulmier, autrefois avocat à Dunkerque, aujourd'hui poursuivi pour faux et devant être jugé le samedi 6 juin.

Hazebrouck. — La grève continue. Deux fois par jour, le matin à six heures et le soir à deux heures, les grévistes se réunissent auprès du tissage Tersen et Cie, et partent de là pour parcourir les rues de la ville, en chantant la *Marseillaise*. Mercredi après-midi, ils sont allés s'asseoir devant la maison de M. Tersen, et se sont mis à chanter en flamand des chansons de circonstance. Ils ont ensuite fait un arrêt sur la Grand'Place, puis se sont rendus devant l'habitation de M. Vandamme.

Les grévistes, jusqu'à présent, se contentent de chanter, mais leur excitation paraît grandir, et tout fait craindre que vendredi, après avoir reçu leur paie, et sous l'influence de la boisson, ils sortent de leur calme et se livrent à des excès.

Douai. — Lundi prochain, le service téléphonique sera ouvert au public, entre les villes de Douai, Lille, Roubaix, Tourcoing et Halluin.

Maubeuge. — Le conseil général de la Banque de France a décidé, dans sa dernière réunion, la création d'un bureau auxiliaire à Maubeuge. C'est un commencement de satisfaction donné à l'arrondissement d'Avesnes, si commerçant, si industriel et privé, jusqu'ici, de succursales. Cette mesure avait été souvent réclamée par le conseil général et par la chambre de commerce.

Santes. — Mercredi, vers onze heures et demie du soir, un incendie a détruit une petite ferme appartenant à M. Benjamin Willem. Une vache, qui se trouvait dans l'étable, a été brûlée. Les pertes dépassent 2,000 fr. Il y a assurance.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 28 mai. — Alphonse Derocck, rue de l'Epeule, cour Saint Joseph, 2. — Mélanie Blennevaux, rue de Denain, 5. — Léon Dujardin, rue Cugnot, maisons Belers. — Valentine Verschoore, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Sinsoilliez, 10. — Honorine Vanhamme, au Pile. — Blanche Hua, boulevard Gambetta, maisons Steux. — Alphonse Couque, rue des Fossés, ancienne Gendarmerie. — Irma Duvivier, à l'Hôtel-Dieu.

DÉCLARATIONS DE MARIAGE du 28 mai. — René Bacquaert, 23 ans, garçon-charcutier et Clémence Seys, 37 ans, bouchère.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 28 mai. — Henri Dumont, 9 mois, rue de la Vigne, cour Delattre, 4. — Angéline Blomme, 2 ans, ménagère, rue de la Guinguette, cour Mullier, 17. — Martial Dhalluin, 68 ans, mécanicien, rue Archimède cour Delporte, 5. — Alfred Lubres, 1 mois, rue de la Banque, 37. — Louis Richard, 4 mois, rue Pierre-de-Roubaix, 1ère au n° 2. — Jean Duplat, 74 ans, journalier, rue Vauvanson, 56. — Ferdinand Dutilleul, 63 ans, serrurier, rue Saint Maurice, 61. — Arthur Samain, 7 jours, rue des Longues-Haies, cour Desrousaux, 12. — Lesage, présenté sans vie, rue Charles-Quint, 8. — Nathalie Debacker, 68 ans, ménagère, rue Fulton, maisons Tiberghien, 1. — Jean Catoire, 85 ans, pensionnaire aux Petites-Sœurs. — Adèle Vanpeybrouck, 21 jours, rue de Jemmappes, 15. — Mélanie Dujardin, 62 ans, ménagère, rue Olivier-Serres, 9. — Augustine Toillier, 62 ans, soigneuse, à l'Hôtel-Dieu. — Charles Sabot, 58 ans, fondeur, id.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 mai. — Gaston Thomas, rue de Lille. — Jeanne Guilbert, rue du Bouquet. — Lazare Cornil, à la Marlière. — Berthe Verscamer, rue de Renaix.

Du 28 mai. — Fernand Chombeau, rue du Château. — Joseph Deryter, à la Marlière. — Alfred Fremaux, rue Vandevenne.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 25 mai. — Julien Inglebert, 36 ans, fileur et Maria Duterte, 23 ans, rattacheuse. — Alfred Scritte, 28 ans, fileur et Clémence Vandekerkhove, 27 ans, rattacheuse. — Gustave Dejonghe, 26 ans, mouleur et Léonie Vandeskelde, 22 ans, soigneuse. — François Matthis, 27 ans, imprimeur et Sidonie Vankemmel, 24 ans, servante. — Augustin Delplanque, 25 ans, fileur et Elise Lepers, 23 ans, soigneuse. — Prosper Sonnet, 20 ans, tisserand et Léonie Leleu, 23 ans, soigneuse. — Henri Nuttin, 26 ans, fileur et Joséphine Vancaster, 44 ans, soigneuse. — Alfred Desmettre, 28 ans, fileur et Julienne Scritte, 22 ans, soigneuse. — Henri Cambretin, 34 ans, trieur et Isabelle Meuton, 23 ans, rattacheuse. — Jean-Bte Verge, 27 ans, garçon de magasin et Gabrielle Deblauwe, 22 ans, bobineuse. — Jean-Bte Lamaroq, 33 ans, emballeur et Judith Salembier, 27 ans, soigneuse. — Louis Flament, 27 ans, fileur et Clémentine Fecquenoy, 19 ans, soigneuse. — Louis Dereu, 26 ans, tisserand et Marie Thomas, 27 ans, soigneuse. — Guillaume Prouvost, 27 ans, rattacheur et Cécile Leroy, 20 ans, soigneuse. — Louis Maerte, 26 ans, cardisseur et Marie Cattelair, 26 ans, bobineuse. — Achille Lernoux, 26 ans, tisserand et Louise Brou, 23 ans, soigneuse. — Jean-Bte Balcaen, 38 ans, fileur et Léonie Nottebart, 22 ans, rattacheuse. — Louis Danel, 24 ans, plafonneur et Philomène Tellier, 22 ans, dévideuse. — Emile Desbonnet, 25 ans, rattacheur et Marie Loeuille, 22 ans, dévideuse. — Charles Holvoet, 26 ans, mécanicien et Julie Minne, 28 ans, soigneuse. — Pierre Vanassche, 23 ans, tisserand et Philomène Catry, 22 ans, soigneuse. — Edouard Dierkens, 26 ans, tisserand et Ceralie Desmettre, 25 ans, mouleuse. — Emile Wagnen, 26 ans, tisserand et Philomène Deleplanque, 30 ans, soigneuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 27 mai. — Marie Delécluse, 77 ans 9 mois, sans profession, Hospice-Général. — Blanche Desfontaignes, 2 mois 4 jours, au Blanc-Seau. — Marie Delepaut, 3 mois 8 jours, à la Croix-Rouge. — Armand Olivier, 43 ans 11 mois, trieur, rue Thiers. — Louis Duquesne, 70 ans 5 mois, sans profession, rue de la Croix-Rouge.

Du 28 mai. — Adolphe Tresco, 61 ans 3 mois, commissionnaire, rue de Lille. — Augustin Carette, 71 ans 2 mois, sans profession, rue du Sentier.

Etat-civil de Roncq. — NAISSANCES du 11 au 18 mai. — Léon Delannoy, au Vinage. — Léontine Delannoy, au Vinage. — Charles Bouchart, le Blanc-Four. — Jules Haedens, la Place. — Pierre Sarobbe, le Faubourg. — Alphonse Croes, la Vallée. — Réné Sanctorum, la Place.

MARIAGE du 11 au 18 mai. — Paul Vankée, 29 ans, tisserand et Elise Vanpoucke, 22 ans, dévideuse.

DÉCÈS du 11 au 18 mai. — Denys, mort né, la Place.

Convois Funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille MIMEREL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame la comtesse MIMEREL, née Emilie Julie TRIFTER, décédée à Roubaix, le 16 mai 1885, dans sa 4-e année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 29 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 30 dudit mois, à dix heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 39.

Les amis et connaissances de la famille DUTILLEUL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Ferdinand DUTILLEUL, directeur de la maison Napoléon Martin, veuf de Dame Charlotte LEDUC, décédé à Roubaix, le 27 mai 1885, dans sa 64e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 30 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le vendredi 29, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue St-Maurice, 60.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMÉES ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

Bruxelles. — M. Beernaert a déposé, jeudi, le projet de loi décrétant que les funérailles de Charles Rogier seront célébrées aux frais de l'Etat.

Les funérailles seront célébrées lundi prochain.

La levée du corps, à la maison mortuaire, aura lieu dimanche soir, à 9 heures.

Par suite d'un accord entre le collège échevinal de Bruxelles et le gouvernement, le corps de Charles Rogier sera exposé, lundi, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, transformée en une vaste chapelle ardente.

Charles Rogier était décoré de la croix de Fer, grand-cordon des ordres de Léopold, de la Branche Ernestine de Saxe, de l'Etoile polaire, de N.-D de la Conception de Villa-Viçosa, de la Légion d'Honneur, de l'Aigle-Blanc, de l'Aigle-Rouge, d'Orange-Nassau, de Léopold d'Autriche, de Charles III, etc.

La mort de M. Rogier ne laisse plus qu'un seul membre survivant du gouvernement provisoire, M. le baron F. de Coppin, qui en fut l'un des secrétaires.

VARIÉTÉS

LA CADETTE

(Suite et fin)

V

— Mon Dieu, Octave, je ne vous en veux pas ; je ne peux raisonnablement pas vous en vouloir. Votre cœur a parlé... et vous n'étiez pas maître de lui imposer silence ; mais, sincèrement, je déplore cette tournure que les choses ont prise. Non, ce n'était pas du tout le but que je m'étais proposé, et votre mariage avec Charlotte me cause autant de peine que m'eût causé de joie votre mariage avec Esther.

— Mariage n'est pas le mot, ma tante; disons fiançailles, tout au plus. Quelle idée bizarre il a là, ce brave M. Trumelot, de ne consentir à l'union de sa fille cadette qu'après que son aînée soit établie ! C'est de l'arbitraire ou je ne m'y connais pas. Heureusement, ma tante, j'ai eu une idée !...

— Voyons ça.

— J'ai écrit à Robert de tâcher de plaire à Esther... et de l'épouser... pour que je puisse à mon tour épouser Charlotte.

— Vous avez écrit cela à Robert !

— Mon Dieu, oui.

— Vous avez fait là un joli coup ! Mais, malheureux, si je me suis si longtemps efforcée de vous détourner de Charlotte, c'est que... Robert l'aime. Et c'était pour que Robert pût épouser Charlotte que, moi, je vous avais poussé vers Esther. Nous voici dans une belle situation ! Robert va venir, alors ?

— Oui.

— Quelle figure allons-nous lui faire? Pauvre garçon !

— Vous auriez dû me prévenir, ma tante. Si j'avais su qu'il aimât Charlotte, je me serais garé. Il n'est plus temps maintenant. Ah ! je m'explique à présent la contradiction de ses lettres. Comment vais-je le recevoir ? J'ai envie de partir tout de suite. Vous lui apprendrez la chose.

— Mais puisque vous la lui avez déjà apprise.

— C'est vrai. Quel moyen employer ? Quel chemin prendre ?

— Le plus court : aller à lui, lui serrer la main... et ne lui rien dire du tout. Il comprendra.

— C'est cela ; compliments de condoléance... comme aux enterrements. Enfin... j'agirai pour le mieux.

Robert, aussitôt arrivé, ne fut pas long à acquérir la confirmation de la triste nouvelle. Octave aimait Charlotte, en était aimé..., et lui... n'avait plus qu'à se retirer. Si forte que fût sa douleur, il avait cependant assez d'empire sur lui-même pour ne pas la montrer. Il fit semblant d'accepter la chose avec résignation, et cela pour ne pas diminuer la joie de son cousin ou chagriner sa tante... et en même temps aussi un peu par fierté : les blessures de l'amour sont celles que l'on cache à tous les yeux.

Au fond, Robert souffrait cruellement, et il savait bien que cette plaie, ouverte en son cœur, jamais ne se refermerait.

Il s'efforçait de ne plus penser à la jeune fille, affectait de ne pas prononcer son nom et mettait tous ses soins à ne jamais se trouver sur son passage.

Il ne dormait plus la nuit et, le matin, dès le chant du coq, parcourait la campagne, espérant par la fatigue du corps engourdir la torture morale.

Naturellement, il se gardait bien de se diriger du côté de la cabane où il avait vu Charlotte et prenait toujours la direction opposée : zone nord.

Un jour, comme il marchait tête basse et plongé en ces tristes réflexions, le galop d'un cheval le fit se retourner : Charlotte !

Il pressa le pas, essayant d'éviter une rencontre ; mais la jeune fille le reconnut et, poussant dans sa direction :

— Pourquoi ne me saluez-vous pas, monsieur ? Parce que, le mois dernier, vous vous êtes conduit envers moi d'une façon... un peu trop familière, est-ce une raison suffisante pour vous dispenser, aujourd'hui... d'être poli ?

Et elle souriait d'un air moqueur.

— Je vous demande pardon, mademoiselle; mais je craignais de vous importuner. Les promenades matinales sont favorables aux douces songeries... et, pour rien au monde, je n'eusse voulu vous arracher à vos rêves... de fiançailles.

— Mes rêves de fiançailles ? Ah bah !... Vous avez essayé de prendre quelques informations sur moi..., à ce que je vois. Du reste, je ne vous blâme pas; car moi aussi, je me suis renseignée sur votre compte. Monsieur Robert Destany, n'est-ce pas ? Le neveu de Mme des Jachères ?

— Oui... le neveu de Mme des Jachères..., et le cousin d'Octave Maroisel.

— M. Octave Maroisel, un bien charmant garçon... et qui rendra sa femme heureuse.

— J'en suis persuadé, mademoiselle; et d'ailleurs je le regarderais comme un misérable.... s'il ne vous apportait pas tout le bonheur dont vous êtes digne.

— Moi..., je...

Et sans achever la phrase, la jeune fille se détourna comme pour réprimer une irrésistible envie de rire.

Robert, auquel ce mouvement n'avait pas échappé :

— Je ne croyais pas, mademoiselle, avoir prononcé un phrase assez ridicule pour exciter votre moquerie. Si je n'ai pu mériter votre amour..., j'ai droit du moins à votre compassion. Repoussé, passe encore; mais bafoué, c'est trop !

Ce coup-ci, la jeune fille perdit complètement son sérieux, et le rire partit, frais, argentin, sonore.

— Ah ! c'est trop drôle ! Non, c'est trop drôle !

Robert ne savait plus quelle contenance prendre. Piteux, tête baissée, petit devant cette belle amazone qui semblait s'amuser de lui, il eût voulu fuir, disparaître soudain. Un moment, il eut la tentation de tourner le dos à la jeune fille et de continuer son chemin sans lui répondre; mais l'amour-propre prit le dessus :

— Je vois avec tristesse, mademoiselle, que la perfection n'est guère de ce monde et que, si le mot charité veut dire : secours à l'indigent, il ne signifie pas toujours : pitié au malheureux. Vous avez refusé ma main : est-ce bien une raison pour me faire souffrir de votre ironie ?

— Vous avez demandé ma main ? Eh ! vous rêvez, monsieur ! Vous avez demandé la main de ma sœur. Elle vous a préféré M. Octave Maroisel, votre cousin : que puis-je faire à cela, moi ?

— Votre sœur ?... j'ai demandé ?... Mais alors... Charlotte... Vous n'êtes pas ?....

— Je m'appelle Esther, monsieur, pour vous servir.

— Je deviens fou ! Ne m'avez-vous pas dit.... quand je vous vis pour la première fois...

— Souvent femme varie.

— Vous vous jouez de moi ; mais cette plaisanterie, je veux la faire cesser. Depuis un mois je souffre... par votre faute... Il y a là un mystère... Vous me devez une explication ; cette explication, je la réclame, mademoiselle. Vous m'avez dit vous nommer Charlotte...

Le rire s'éteignit subitement sur les lèvres de la jeune fille et, d'un ton grave, un peu ému :

— Mon Dieu, monsieur... vous autres jeunes gens, vous vous croyez le droit, sitôt que vous vous trouvez en présence d'une jeune fille, de lui adresser des façons de déclarations.... souvent très compromettantes. Vous m'avez rencontrée un matin, et, au bout de cinq minutes, vous m'avez donné à entendre que vous m'adoriez. Etais-je obligée de vous croire ? Non, n'est-ce pas ? Sous le prétexte que vous vous étiez mis de moitié dans une de mes bonnes œuvres, vous m'avez demandé mon nom; vous l'avez presque exigé par force. Quelle idée ai-je eue ? Ai-je voulu détourner par une erreur quelques assiduités fatigantes que je pouvais craindre de vous ? Ai-je obéi au sentiment de peur qu'un accès de hardiesse imprévue de votre part n'avait occasionné ? Autre chose encore. Cette femme chez qui vous m'aviez vue, n'était pas une de mes pauvres à moi. J'allais chez elle... de la part de ma sœur, souffrante ce jour-là, pour lui apporter des vêtements.... faits par ma sœur. Vous vantiez ma charité..., charité qui en cette occasion, n'était pas mienne. Vous vouliez faire prier tous vos pauvres pour moi : chœur universel dont j'eusse été le motif. Les bénédictions que vous me promettiez, ai-je voulu les placer sur la tête de ma sœur plutôt que sur la mienne ? Ai-je cédé à un caprice ? à une crainte ! à une superstition ? je ne m'en souviens plus. Tout ce que je sais, c'est que Charlotte, c'est ma sœur... et qu'Esther... c'est moi... Et voyez combien j'ai été prudente ! Le lendemain de notre rencontre, vous demandiez ma main. Si vous eussiez su mon vrai nom, moi étant l'aînée, cette main vous eût été accordée... Et peut-être, à l'heure présente, le regretteriez-vous ..

— Mais vous voyez bien que je vous adore ! Dites moi que vous ne me détestez pas... dites...

Et Robert, en guise de fin de phrase, prit une des mains de la jeune fille et voulut la couvrir de baisers; mais elle, se dérobant, lança Méderic en avant..., et, comme la première fois, Robert resta seul dans la forêt, suivant du regard la belle amazone, qui disparaissait à l'horizon.

Il demeura quelques secondes, appuyé à un arbre, comme un homme ivre qui s'est dégrisé tout à coup. Puis il poussa un long soupir de soulagement et regagna le château. Il avait bon espoir. Oui.... Esther l'aimait... Sans cela, elle ne se fût pas sauvée si vite.

VI

— Voyons, Octave ; pourquoi faire si triste figure ? Charlotte n'a pas cessé de l'aimer, à ce que je suppose ?

— Non..., bien au contraire. Mais je suis loin encore du terme de mes rêves. Esther n'est pas mariée...

— Allons ! console-toi. Je me résigne. Et pour le hâter, ce mariage que tu désires tant, je consens à épouser Esther. Voulez-vous faire aujourd'hui même la demande officielle, ma tante ?

— Ah ! c'est bien, mon ami ; c'est beau ! c'est grand ! Vous dévouer pour votre cousin !

— Non, Robert ; un tel sacrifice..., je n'ose pas accepter...

— Laisse donc... Elle n'est pas si mal que cela, somme toute..., cette demoiselle Esther... Et puis je peux bien faire quelque chose pour toi.

— Comment te remercier ?

— Ne me remercie pas. Ma résolution est toute naturelle... et à ma place, j'en suis sûr..., tu n'agirais pas autrement. — JULIEN BERR DE TURIQUE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Ajournement de la mise en accusation

Paris, 29 mai. — L'Union démocratique a décidé d'ajourner la discussion sur la mise en accusation du ministère Ferry jusqu'après les obsèques de M. Victor Hugo.

Le cardinal Lavigerie à l'Institut catholique de Paris

Paris, 29 mai. — S. Em. le cardinal Lavigerie s'est rendu, hier, à quatre heures et demie, à l'Institut catholique, rue de Vaugirard, 74, pour répondre au désir des étudiants, qui avaient manifesté l'intention de l'entendre.

S. E. le cardinal Lavigerie a prononcé un très important discours, au cours duquel il a été heureux de constater l'action et le développement toujours croissants de l'influence française en Tunisie. L'éminent orateur a donné de curieux détails sur les rapports du clergé français avec les peuplades arabes et tunisiennes, et a conté à son brillant auditoire, entre autres choses piquantes, qu'étant au mieux avec un roi barbare du Congo, dont les Etats ne sont encore la propriété d'aucune nation, il avait cru devoir, au nom de ce souverain, les offrir au gouvernement français, qui, de son côté, a cru devoir les refuser.

Les révolutionnaires au « café Hollandais »

Paris, 29 mai. — Hier a eu lieu, au « café Hollandais » une réunion de révolutionnaires.

Au début de la réunion, tous les journalistes conservateurs ont été expulsés. Malgré cette mesure, le *Figaro* rend compte de la réunion.

Président élu : le citoyen Vivier. Secrétaire élu : le citoyen Maës.

On commence par expulser tous ceux qui n'ont pas été prescits, puis, malgré la chaleur, on ferme les fenêtres pour qu'on n'entende rien du jardin.

Le citoyen Lisbonne s'oppose à toute manifestation.

— Les révolutionnaires ne peuvent pas, dit-il, honorer l'homme qui a écrit l'*Année terrible*.

Le citoyen Alphonse Humbert proteste. Hugo, malgré ses défaillances, a trop fait pour la cause. Il faut donc que les révolutionnaires suivent quand même son convoi.

— Pour que le gouvernement ne sache pas ce que nous allons faire, je vous proposerai de nommer une commission de trois personnes qui nous donneront leurs ordres à la dernière minute.

La proposition est applaudie, mais le vote est remis à la fin de la séance.

Il faut, avant tout, savoir la place qu'on occupera dans la cérémonie.

Un orateur veut qu'on se réunisse à un point donné et que, de là, tout à coup, on fasse irruption dans le cortège.

MM. Lissagaray et Alphonse Humbert appuient la motion suivante :

« Avant de prendre une détermination, nous devons demander aux organisateurs de la cérémonie quelle est la place qu'ils comptent accorder aux révolutionnaires. Après leur réponse seulement, nous pourrons prendre un parti définitif. »

Processions interdites

Nantes, 28 mai. — Séance très animée, hier, au conseil municipal, où l'on a discuté une pétition, recouverte de 32,000 signatures, demandant le rétablissement des processions, interdites depuis 1881, à la suite des troubles occasionnés par l'exécution des décrets.

Après une longue discussion, le maire, M. Colombel, a déclaré que, à son avis, la tranquillité publique serait menacée si les processions étaient autorisées. Il a ajouté qu'il prendrait seul, s'il le fallait, la responsabilité de maintenir l'interdiction actuelle et qu'il ne modifierait pas sa conduite même si ses amis républicains le lui demandaient.

Après cette déclaration, M. Berthaut, ancien adjoint sous l'empire, a demandé au conseil de n'émettre aucun vote afin de laisser au maire toute la responsabilité qu'il se disait prêt à assumer. De cette façon, la population saura que le maire a refusé de procurer du travail aux ouvriers et un mouvement d'affaires au commerce.

Ces paroles furent accueillies par des applaudissements, parmi le public très nombreux qui assistait à la séance. On cria même : « A bas le maire ! vive la liberté ! à bas la République ! », et le maire fit évacuer la salle.

Un complot de dynamiteurs révélé

New-York, 28 mai. — On télégraphie de Londres au *New-York Herald* que la police française aurait informé récemment le ministre de l'intérieur d'un complot de dynamiteurs, dont les chefs se trouvent à Lausanne et à Genève.

On dit que trois d'entre eux sont déjà arrivés à Paris; il y en a deux qui viennent de New-York avec une nouvelle machine infernale.

L'empereur Guillaume

Berlin, 28 mai. — L'état de santé de l'empereur est satisfaisant.

Il a travaillé ce matin avec les ministres et a reçu le prince impérial, arrivé de Potsdam.

Dans l'après-midi, l'empereur a expédié les affaires courantes qui ont été soumises à sa signature.

Accident

Rome, 28 mai. — Aux fêtes de Palerme, un accident vient de se produire pendant le feu d'artifice. Un énorme pétard a blessé dix personnes ; l'un des blessés a succombé peu après, un autre a eu le bras amputé.

La paix avec la Chine

Shangaï, 28 mai. — D'après un télégramme de Tien-Tsin, les plénipotentiaires chinois et français se seraient mis d'accord sur tous les articles du traité, dont la signature serait, par suite imminente.

L'insurrection du Pérou

Lima, 29 mai. — Les troupes du gouvernement ont remporté une grande victoire sur les troupes de Caceres à Huancayo. Caceres a été blessé.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES NOUVEAUX

EN FRANCHE-COMTÉ, Histoires et Paysages, par Xavier MARMIER, de l'Académie-Française. — Un vol. in-8°, chez Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, à Paris (nouvelle édition).

Les récits de voyage ont toujours, d'ordinaire, un attrait particulier, mais leur charme est extrême lorsqu'ils sortent de la plume de M. Xavier Marmier. Avec lui, on voyage dans le sens du mot; il semblerait l'on assiste à ces scènes champêtres, à ces épisodes locaux, à ces beaux tableaux que, dans cet admirable coin de la France, la nature offre aux yeux émerveillés.

Le livre débute par une description des montagnes du Doubs : « Mon cœur n'est pas ici, mon cœur est dans les montagnes », a dit Burns, *my heartin the hmglands*. On ne peut mieux comprendre semblable attachement qu'en lisant le chapitre où l'auteur retrace ce que sont les environs de Pontarlier. Que de sites riants et grandioses sont là pour fixer les regards des artistes et des gens du monde ! Et cependant, que de touristes, chaque année, traversent ce pays sans s'y arrêter, allant en toute hâte accomplir leur pérégrination helvétique, sans se rappeler qu'il y a, de ce côté du Jura, des vallées aussi fraîches, des lacs aussi purs, des cascades aussi imposantes que celles de la Suisse.

La description de Besançon, l'une des plus vieilles, des plus nobles et des plus curieuses villes de France, n'est pas moins attachante. Et ces histoires locales, comme les appelle l'auteur, que d'attraits on leur trouve ! La Mythe des cigales et la Légende de l'oiseau bleu, Une famille pauvre, la Vierge de Monpotot, la Vouivre, etc., ce sont là autant de chapitres que liront avec plaisir les amateurs de vieilles traditions et ceux qui aiment à se retremper dans les croyances de nos aïeux.

Plus loin l'auteur nous convie à une ascension à la pointe du Suchet, l'un des plateaux montagneux qui dominent le canton de Pontarlier ; puis, en descendant dans la plaine, il nous initie aux plaisirs de l'hiver, dans ces contrées privilégiées, et enfin nous fait visiter Pontarlier.

Dans le dernier chapitre, « Féerie franc-comtoise », dédié à la duchesse de Galliéra, nous admirons la Franche-Comté dans ce qu'elle a de beau, de noble, de grandiose, et après avoir lu, il n'est aucun des lecteurs qui ne veuille voir de ses yeux un pays qui présente autant d'attrait.

Bref, c'est là un beau et bon livre, que tout le monde peut lire sans hésiter, parce qu'on y trouve la *note* convenable, le goût élevé et chrétien, qui convient pour l'éducation de nos familles.

SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse Farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celles de Mme la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr., soit environ 20 cent. le repas. — Aussi la « *Revalescière chocolatée.* » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre bon de poste. Aussi le *Roi des Aliments* pour Nourrissons, « *Farine parfaite Du Barry* » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de ferblanc à 80 cent. et à 1 fr. 50, à ajouter 80 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilog. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 10 boîtes de 80 cent.

Dépôts à Roubaix, MORELLE-BOURGEOIS, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce (limited), 8, rue de Castiglione, et 17, rue du Mont-Thabor, à Paris. 10715

COMMERCE

Céréales et farines

PARIS, vendredi 29 mai

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 12 marques. — Tendance ferme.

	23 mai.	23 mai.		28 mai	29 mai.
Disponible.	46 50	46 75	Juillet-août	48 25	48 50
Juin.....	47 10	47 50	4 derniers..	51 25	51 50

Marque Corbeil ..... 51 ..
Circulation : ..200.

Blés. — Tendance calme

Disponible.	23 25	23 10	Juillet-août.	23 60	23 75
Juin.....	23 25	23 25	4 derniers..	24 60	24 75

Seigles. — Tendance calme.

Disponible.	17 25	17 40	Juillet-août	17 50	17.40
Juin.....	17 25	17 30	4 derniers.	17 25	17 50

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

jeudi 28 mai. (Clôture)

MAÏS

NEW-YORK				CHICAGO			
Juin..	53 /	Déc...	.../.	Juin...	45 3/4	Déc.	.../.
Juillet	53 1/4	Janvier	../.	Juillet.	45 1/2	Janvier	../.
Août..	53 3/4	Février	../.	Août...	46 /	Février	../.
Sept..	54 1/2	Mars...	../.	Sept...	46 1/2	Mars...	../.
Octob.	../	Avril ...	../	Octobre	../	Avril...	../.
Nov..	../.	Mai ...	../.	Nov...	../	Mai ...	../.

FROMENT

Mai...	99 1/2	Nov...	107 /	Juin...	86 1/2	déc...	../
Juin ..	99 3/4	Déc...	108 1/4	Juillet	86 1/2	Janvier	../.
Juillet	101 1/2	Janvier	../.	Août..	90 1/2	Février	../.
Août..	103 /	Février	../.	Sept..	92 1/4	Mars...	../.
Sept .	104 1/2	Mars...	../.	Octob.	../	Avril...	../.
Octob.	105 3/4	Avril...	../	Nov...	../.	Mai ...	../.

PARIS, 28 mai.

Avoine. — Courant du mois plus ferme, livrable baisse.

Courant	.. ..	.. ..	Juillet-août..	19 25	19 ..
Mai.	20 .	.. ..	4 derniers....	18 50	18 25
Juin..	19 75	19 50			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines et Tourteaux

LILLE, vendredi 29 mai

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jour	O. pr.				
Colza.....	58 50	..57	..	21 .. 22	18 ..	19 ..
Huile épurée	.. ..	63	..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette le g	.. ..	..	..	25 .. 26	18 ..	.. ..
Lin de pays.	.. ..	62	..	20 .. 21 50	25 ..	26 ..
Lin étranger	.. ..	54 58	..	18 .. 20	22 50	24 .
Chanvre ...	.. ..	..	..	15	17 ..	.. ..
Cameline...	.. ..	..	..	15 .. 17	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet, 64 50 à .. fr. l'hect.

**PARIS, vendred